

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 2 mars 2020 à l'édifice municipal de Piopolis à 19 h à laquelle sont présents:

Siège #1 - Nil Longpré
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Marie-Claire Thivierge
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - France Dodier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-03-040

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté.
suivants:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 février 2020
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de février
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec
 - 7.2 - Changement système téléphonique
 - 7.3 - Affichage d'offres d'emplois
 - 7.4 - Adoption de la nouvelle politique de la famille de Piopolis et de son plan d'action 2020-2023
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Tour de Beauce - Demande d'autorisation de passage
 - 9.2 - Achat d'un godet à fossé
 - 9.3 - Offre de service de la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la FQM
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Offre de service NUVAC - Roseaux filtrants
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Modification de la résolution 2019-10-188
 - 12.2 - Demande dérogation mineure - 293 chemin du Lac
 - 12.3 - Avis de motion - Règlement visant à modifier le règlement de zonage 2006-009
 - 12.4 - Adoption du premier projet de règlement No 2020-03
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Constitution d'un comité des loisirs

- 13.2 - 150e de Piopolis - Mandat pour la recherche de financement
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-03-041

3.1 - Séance ordinaire du 3 février 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 3 février 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

- Aucune transmission à la MRC du Granit de propriété à être vendue pour défaut de paiement de taxes.
- Départ en juin de Mme Isabelle Cameron, secrétaire administrative.
- Nouveaux Horizons - subvention accordée permettant l'achat d'un nouveau réfrigérateur, d'une cuisinière, de chaises, d'une toile de projection et d'équipements de son.
- Accident impliquant le nouveau camion de déneigement qui a été embouti par un véhicule.

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de février

Monsieur le maire informe les membres du conseil que Mme Nicole Charette a assisté au Conseil des maires du mois de février dernier. Mme Charette résume les sujets abordés à cette réunion.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Taxation
- Intervention incendie

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de février 2020 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2020-03-042

7.1 - Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à s'inscrire au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);

QUE cette dépense au montant de 555 \$ plus les taxes applicables soit payée à même le poste budgétaire Formation directrice (02-130-00-454).

2020-03-043

7.2 - Changement système téléphonique

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la municipalité retient la soumission # 4911-4 de GSC communication pour le remplacement du système téléphonique ;

QUE la dépense au montant de 3 051 \$ soit payée à même le poste budgétaire Téléphone bureau municipal (02-130-00-331).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-044

7.3 - Affichage d'offres d'emplois

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à publier les offres d'emploi pour les postes de secrétaire administrative et de préposé (e) au camping municipal dans le journal L'Écho de Frontenac, sur le site Internet d'Emploi-Québec, sur différents babillards et dans les médias sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-045

7.4 - Adoption de la nouvelle politique de la famille de Piopolis et de son plan d'action 2020-2023

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux familles un milieu de vie de qualité;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

D'ADOPTER la Politique de la famille et son plan d'action d'une durée de 3 ans tels que présentés par le Comité de la Politique de la famille de Piopolis ;

QUE Mme Nicole Charette, responsable du dossier famille, ainsi que le Comité de la Politique de la famille de Piopolis, soient désignés pour le suivi et la mise en œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2020-03-046

9.1 - Tour de Beauce - Demande d'autorisation de passage

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis autorise l'organisation du Tour de Beauce à circuler sur le territoire de la Municipalité le jeudi 18 juin ainsi que le dimanche 20 septembre 2020;

QUE la Municipalité de Piopolis informe la direction régionale du ministère des Transports qu'elle n'a pas d'objection à la tenue de cette activité ;

QUE la Municipalité désigne M. Sylvain Lachance, directeur des travaux publics, pour appuyer la sécurité du parcours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-047 9.2 - Achat d'un godet à fossé

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à différents travaux de drainage et de nettoyage de fossés ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

DE retenir la soumission de Machinerie CH au coût de 3 365 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'un godet à fossé de marque New Holland de 36 pouces ;

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Entretien et réparation chemins municipaux (02-320-00-521).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-048 9.3 - Offre de service de la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la FQM

ATTENDU QUE la réfection du ponceau sur la rue du Vieux Moulin nécessite des plans et devis d'un ingénieur ;

ATTENDU QUE la dépense nécessite d'aller en appel d'offres public ;

ATTENDU QU'une étude hydraulique du ponceau et la surveillance des travaux sont requises ;

ATTENDU QUE l'offre de service professionnel de la FQM répond aux besoins de la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

DE retenir l'offre de service de la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la Fédération québécoise des municipalités ;

QUE la dépense maximale de 20 000 \$ soit payée à même le poste budgétaire Entretien réparation chemins municipaux (02-320-00-521).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2020-03-049 10.1 - Offre de service NUVAC - Roseaux filtrants

ATTENDU QUE la municipalité doit, à la demande du ministère de l'Environnement, prendre des mesures correctives pour diminuer le rejet de phosphore :

ATTENDU QUE la bio technologie proposée permet de réduire les solides dans les roseaux filtrants de la municipalité et ainsi mieux oxygéner le système ;

ATTENDU QUE les traitements de prévention permettront à la municipalité de réduire la fréquence des vidanges de la fosse ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,

Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE l'offre de service de Nuvac Éco-Science Inc. au montant de 3 037 \$ plus les taxes applicables soit retenue ;

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Entretien et réparation réseau eaux usées (02-415-00-520).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2020-03-050

12.1 - Modification de la résolution 2019-10-188

ATTENDU QUE de par la résolution 2019-10-188, la Municipalité appuie une demande d'exclusion adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de permettre d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit à des fins résidentielles, une partie du lot 5 206 548 du cadastre du Québec.

ATTENDU QUE la superficie visée est d'environ un hectare et non de moins de 5 000 m².

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le conseil autorise la modification de la superficie visée de résolution 2019-10-188 en remplaçant par un hectare ;

QUE le conseil appuie la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ afin d'utiliser, à une fin autre que l'agriculture, environ un hectare du lot 5 206 548.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-051

12.2 - Demande dérogation mineure - 293 chemin du Lac

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure pour le 293 chemin du Lac concerne la symétrie des hauteurs ;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne des hauteurs de bâtiments voisins à 60 m de part et d'autre du projet de construction est de 6,34 m et qu'il est permis d'ajouter 2,5 m, la construction pourrait avoir 8,84 m ;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur moyenne du projet de construction aura 8,95 m ;

CONSIDÉRANT QUE la différence, donc la dérogation est de 0,11 m ;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur maximale permise est de 10 m, que la hauteur prévue du bâtiment du côté du lac aura 10,17 m, et que la dérogation est donc de 0,17 m ;

CONSIDÉRANT QU'Un voisin à 65 m au nord à un bâtiment de plus de 8 m de hauteur ;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà eu des dépassements de hauteur dans le passé ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la demande.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

D'AUTORISER la dérogation mineure, mais qu'un ajout d'au moins 10 cm de terre perméable ou gravier soit fait du côté du lac de façon à diminuer la dérogation.

QUE la plantation d'une bande d'arbres du côté de la rue soit aussi recommandée.

12.3 - Avis de motion - Règlement visant à modifier le règlement de zonage 2006-009

Je, soussignée, Catherine Demange, conseillère, donne avis qu'il sera présenté, au prochain point, un projet de RÈGLEMENT NO 2020-03 modifiant LE règlement de zonage NO 2006-009 afin de bonifier la réglementation.

Le projet de règlement vise :

- À modifier les dispositions relatives à l'aménagement d'espaces libres pour les ponceaux municipaux.
- Ajouter des dispositions relatives à la localisation des quais.
- Autoriser les résidences permanentes dans la zone AFT1-8.

2020-03-052

12.4 - Adoption du premier projet de règlement No 2020-03

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage no 2006-009;

ATTENDU QUE la *Loi* établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT No 2020-03 modifiant le règlement de zonage NO 2006-009 afin de bonifier la réglementation, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément aux *articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le Maire ou un (e) conseiller (ère) le 6 avril 2020, à 18 H 30, au 403, rue Principale, Piopolis;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

13 - LOISIRS-CULTURE

2020-03-053

13.1 - Constitution d'un comité des loisirs

ATTENDU QUE la municipalité souhaite contribuer à la constitution d'un organisme à but non lucratif au niveau des loisirs;

ATTENDU QUE cette constitution nécessite la confection de règlements généraux.

ATTENDU QUE cette constitution facilitera l'accès à des fonds, subventions et contributions diverses ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

QUE la municipalité de Piopolis retient les services de Cain Lamarre afin de procéder à l'incorporation d'un comité des loisirs.

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Subvention pour les loisirs et la culture (02-700-00-970).

2020-03-054

13.2 - 150e de Piopolis - Mandat pour la recherche de financement

ATTENDU QUE la réalisation des différents projets dans le cadre du 150e anniversaire de fondation de Piopolis nécessite des aides financières ;

ATTENDU QUE les différentes subventions et commandites ciblées nécessitent plusieurs heures de travail de recherche et de rédaction ;

ATTENDU QUE certains échéanciers pour le dépôt de demandes d'aides financières sont dès le mois d'avril prochain.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

DE confier ce mandat à une ressource externe pour montant total de 2 000 \$ afin de travailler sur la recherche de financement pour les activités du 150e ;

QUE cette dépense soit payée à même les surplus non affectés.

14 - FINANCES

2020-03-055

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de février 2020 est déposée aux membres du Conseil.

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller # 1 M. Nil Longpré
Loisirs et culture (aménagement, urbanisme et développement)
Comités : Cœur Villageois, Belvédère chemin de Bury, Route des sommets, camping municipal

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette
Mairesse suppléante, santé et bien-être
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Comité des aînés, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP), Écho de Piopolis, Comité Vert

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge
Santé et bien-être
Comités : Semaine des bénévoles (souper/paniers), bibliothèque, Comité des aînés (sous-comité dîner communautaire), Comité de développement local de Piopolis (CDLP), Fleurons du Québec

Conseiller # 4 : Mme Catherine Demange
Aménagement, urbanisme et développement, Halte des Zouaves
Comités : Comité culturel de Piopolis, Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 5 : Sarah Carrier
Loisirs et culture (parc et terrains de jeux), transport.
Comités : Piopolis fête l'hiver, Noël des enfants, politique familiale municipale

Conseiller # 6 : Mme France Dodier
Administration générale, sécurité publique, transport
Comités : Trans-autonomie, semaine des bénévoles.

Maire : M. Peter Manning
Transport et hygiène du milieu, responsable de l'information, sécurité publique,
administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Belvédère chemin de Bury, Comité
Vert

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Cloche à vêtements
Ligne téléphonique ascenseur
Mandat financement 150e

2020-03-056

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,

QUE la séance soit levée; il est 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire